

Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

PAR COURRIEL

Nicolet, le 21 juillet 2015

Objet : Demande d'accès concernant la fiche GTC 7705

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 293-4122, poste 254.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Suzanne Tremblay Répondante régionale de l'accès aux documents

p. j.

Télécopieur: 819 293-8322

Courriel: suzanne.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca

Développement durable, Environnement et Lutte contre les chongements climatiques

Québec (1)

CENTRE-DU-QUÉBEC

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

Québec

CENTRE-DU-QUÉBEC

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION		
NO FICHE GTC: 7705	NO LIEU: 90301144	ANCIEN NO GTC :
TRAITEMENT DU DOSSIER		
ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL	SC RECOURS ADMINISTRA	OUS ENQUÊTE ANNÉE D'OUVERTURE : 2007 ATIF OU CIVIL ANNÉE DE FERMETURE :
ÉTAPES D'AVANCEMENT		Å
CARACTÉRISATION RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITA	TION	E ÉTAPE INITIÉE ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE 2006
TECHNIQUES DE RÉHABILITATION	<u>IN SITU</u>	RESPONSABLES DU DOSSIER Gaudette, Gilles
DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU		Saudotto, Sinos
CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU	QUALITÉ DES SOLS DE C	CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT
	AVANT TRAITEMEN	NT APRÈS TRAITEMENT
CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION		
SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M2 :		RÉALISEÉS PAR:
VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M° :		
t a vendu en 1984 un terrain contaminé à M. Centre de jardin Alain Carrier au 2325 Boulevard Lemire à Drummondville. a utilisé lors de la construction du bâtiment en 1968, des résidus de verre contaminé au mercure par Après une étude de caractérisation par le laboratoire Shermont, il appert que le terrain du Centre de jardin Alain Carrier est pollué à 150 X la dose permis pour le mercure. Le terrain qui mesure 15 mi X 32 m a été remplis sur 1,5 m d'épais de vitre. Il y a même la présence de vitre sous le magasin qui a été construit par dessus.		
23 - 24		W.
L'expertise du terrain a été fait par le laboratoire Shermont.		
Les coûts estimés pour décontaminer le terrain est estimé à		
Mars 2007		W.

DATE DE CRÉATION :

2007-03-26

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2008-01-16

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE: 2015-07-21